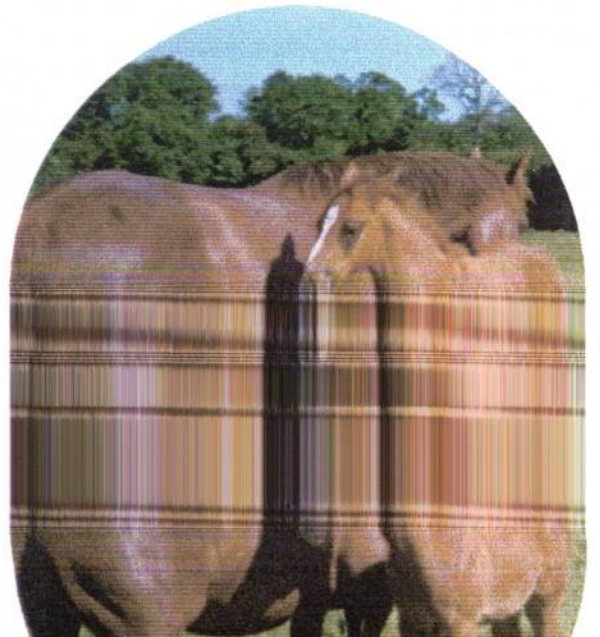
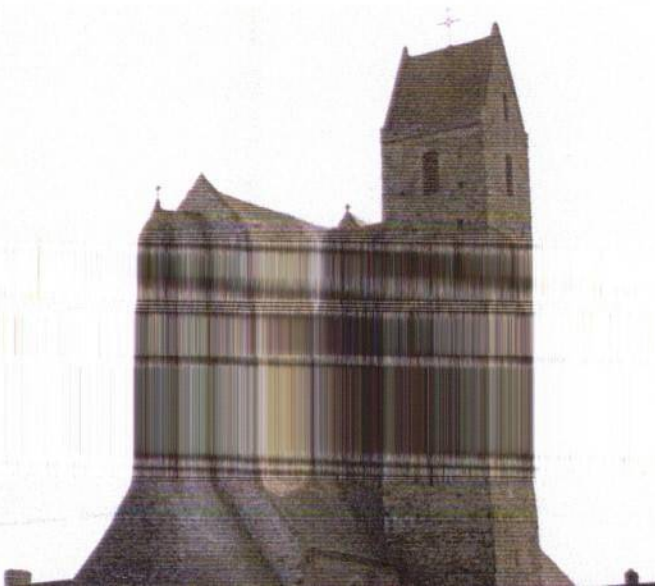
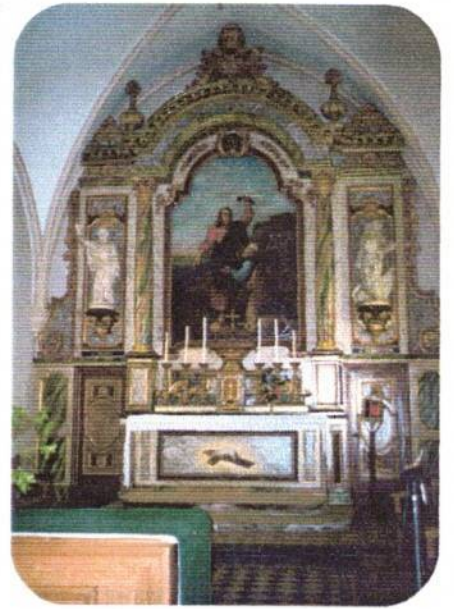


Bulletin municipal
2002

Sotteville



LE CONSEIL MUNICIPAL

Hélène	LETERRIER	Maire
Laure de	LARTURIERE	1 ^{er} Adjoint
René	DESPREZ	2 ^{ème} Adjoint
Philippe	DELANNOY	3 ^{ème} Adjoint
Maurice	LEJUEZ	Conseiller Municipal
Maurice	LEMIERE	Conseiller Municipal
Alain	MONTECER	Conseiller Municipal
Florence	LECONTE	Conseiller Municipal
Christophe	LECARPENTIER	Conseiller Municipal
Olivier	BONNET	Conseiller Municipal
Bruno	SANSON	Conseiller Municipal

LE PERSONNEL

Françoise	BRISSET	Secrétaire de Mairie
Jacques	QUIEDEVILLE	Agent d'entretien qualifié
Bruno	HIRON	Ouvrier d'entretien (C.E.C)
Bernadette	LECARPENTIER	Garderie et entretien (C.E.C)
Nathalie	LEROY	Garderie et entretien (C.E.C)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi de 15H à 18H

Samedi de 10H à 12H

Tel : 02.33.52.16.73

Fax : 02.33.52.33.11

Désignation des délégués aux commissions

COMMISSION DES FINANCES :

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Président : DELANNOY Philippe
Membres : de LARTURIERE Laure, MONTECER Alain
LECONTE Florence, SANSON Bruno

COMMISSION DES TRAVAUX :

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Président : DESPREZ René
Membres : de LARTURIERE Laure, LECARPENTIER Christophe, LEJUEZ Maurice,
MONTECER Alain, LEMIERE Maurice, SANSON Bruno

COMMISSION DE LA CANTINE :

de LARTURIERE Laure - BONNET Olivier

COMMISSION SCOLAIRE : GARDERIE

LETERRIER Hélène, LEJUEZ Maurice, BONNET Olivier, SANSON Bruno

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES :

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Président : DELANNOY Philippe
Membres : LECARPENTIER Christophe, LEJUEZ Maurice, LEMIERE Maurice
Hors conseil : LEROY Michel T.G.I., COURTOIS Pierre administration.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES :

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Président : DELANNOY Philippe
Membres : de LARTURIERE Laure, LECARPENTIER Christophe
LEJUEZ Maurice, LECONTE Florence, LEMIERE Maurice

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Présidente : LETERRIER Hélène
Membres : DESPREZ René, DELANNOY Philippe, LEMIERE Maurice.

COMMISSION URBANISME POUR LA CARTE COMMUNALE :

Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Présidente : de LARTURIERE Laure
Membres : DELANNOY Philippe, LEMIERE Maurice,
MONTECER Alain, SANSON Bruno.

COMMISSION DU C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

Comme membres élus : Présidente : LETERRIER Hélène
Vice Présidente : de LARTURIERE Laure
Membres : DESPREZ René, BONNET Olivier, SANSON Bruno.
Comme membres nommés : CAPELLE Viviane, TESSON Geneviève,
LEJUEZ Jacky, LEGOUPIL Viviane.

Désignation des délégués -organismes extérieurs

DELEGUES AU DISTRICT DES PIEUX

- LETERRIER Hélène
- de LARTURIERE Laure
- DESPREZ René

DELEGUES OFFICE DU TOURISME

- MONTECER Alain
- BONNET Olivier

DELEGUES DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES.

- BONNET Olivier (titulaire)
- de LARTURIERE Laure (suppléante)

DELEGUES AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE

- DESPREZ René (titulaire)
- de LARTURIERE Laure (suppléante)

ETAT-CIVIL ANNEE 2002

NAISSANCES HORS COMMUNE

CAPELLE Marie Capucine, le 10 août 2002 à Cherbourg-Octeville
FAFIN Dylan Marc Florian, le 10 mai 2002 à Cherbourg-Octeville
LECONTE Milla Rachelle Virginie, le 14 mars 2002 à Cherbourg-Octeville

TRANSCRIPTION DE DECES

ROUYER Roger Ernest Alphonse , le 06 juillet 2002 à
Cherbourg-Octeville

II - VOTE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

DEPENSES

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total		119 738.00 E	10 272.00 E	A1	130 010.00 E
011	Charges à caractère général	34 980.00 E	0.00 E		34 980.00 E
012	Charges de personnel	61 520.00 E	0.00 E		61 520.00 E
014	Atténuation de produits	0.00 E	0.00 E		0.00 E
022	Dépenses imprévues Fonct	659.00 E	0.00 E		659.00 E
65	Autres charges gestion courante	21 630.00 E	0.00 E		21 630.00 E
66	Charges financières	35.00 E	0.00 E		35.00 E
67	Charges exceptionnelles	914.00 E	0.00 E		914.00 E
68	Dotations aux amortissements	0.00 E	0.00 E		0.00 E
023	Virement à la sect° d'investis.	0.00 E	10 272.00 E		10 272.00 E
Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
Dépenses d'investissement - Total		13 286.00 E	0.00 E	0.00 E	B1 13 286.00 E
Dépenses réelles ou d'ordre		13 286.00 E	0.00 E	0.00 E	13 286.00 E
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
13	Subventions d'investissement	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
16	Remboursement d'emprunts	2 261.00 E	0.00 E	0.00 E	2 261.00 E
1688	ICNE Contrepassation	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
20	Immobilisations incorporelles (4)	1 524.00 E	0.00 E	0.00 E	1 524.00 E
21	Immobilisations corporelles (4)	2 438.00 E	0.00 E	0.00 E	2 438.00 E
23	Immobilisations en cours (4)	4 573.00 E	0.00 E	0.00 E	4 573.00 E
	Opérations d'équipement (Total)	1 693.00 E	0.00 E	0.00 E	1 693.00 E
020	Dépenses imprévues Invest	797.00 E	0.00 E	0.00 E	797.00 E
Dépenses d'ordre (2)		0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
Dépenses totales			Résultat reporté (5)		TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A1	130 010.00 E	D002	0.00 E	130 010.00 E
INVESTISSEMENT	B1	13 286.00 E	D001	4 983.00 E	18 269.00 E

RECETTES

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
Recettes de fonctionnement - Total		90 427.00 E	0.00 E	A2	90 427.00 E
70	Produits des services	9 700.00 E	0.00 E		9 700.00 E
73	Impôts et taxes	12 514.00 E	0.00 E		12 514.00 E
74	Dotations et participations	48 205.00 E	0.00 E		48 205.00 E
75	Autres produits gestion courant	4 468.00 E	0.00 E		4 468.00 E
013	Atténuation de charges	15 540.00 E	0.00 E		15 540.00 E
Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
Recettes d'investissement - Total		1 338.00 E	10 272.00 E	0.00 E	B2 11 610.00 E
Recettes réelles ou d'ordre		1 338.00 E	0.00 E	0.00 E	1 338.00 E
10	Dotations Fonds divers Réserves (6)	956.00 E	0.00 E	0.00 E	956.00 E
1688	ICNE Contrepassation	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
13	Subventions d'investissement	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
16	Emprunts et dettes assimilées	382.00 E	0.00 E	0.00 E	382.00 E
27	Autres immos financières	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
45	Opérations pour compte de tiers	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
Recettes d'ordre (2)		0.00 E	10 272.00 E	0.00 E	10 272.00 E
021	Virement de la section de fonct.	0.00 E	10 272.00 E	0.00 E	10 272.00 E
Recettes totales			Résultat reporté (5)		TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A2	90 427.00 E	R002	39 583.00 E	130 010.00 E
INVESTISSEMENT	B2	11 610.00 E	R001	0.00 E	11 610.00 E
			R1068	6 659.00 E	18 269.00 E

TRAVAUX 2002

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

Ecoles maternelles

- Fixation du grillage des barrières d'entrée maternelle et primaire.
- Mise en place de dispositifs anti-pince doigts à toutes les portes des classes.
- Pose de stores dans les salles de motricité.
- Ajout de 5 patères dans la salle des moyennes et grandes sections.

Bibliothèque

- Achat de bacs de rangement et de chaises.

Voirie

Hameau SALLEY

- Evacuation des eaux pluviales par la chasse non revêtue.
- Revêtement sur tout le chemin très abîmé par les eaux de ruissellement.

Hameau du SIC

- Elargissement poutre et, revêtement de la sortie du village jusqu'au busage existant dans le virage.

COMMUNE

Chasse du moulin

- Mise en place de 80 mètres de buses armées dans le cadre de la continuité des travaux d'aménagement.

Chasse de la lande

- Remise à niveau et empierrement d'une partie de la chasse se trouvant au-dessus de Monsieur Delannoy.

Eglise

- Remplacement du battant, de la chape en cuir et, du coffret de sécurité.

Bloc sanitaire

- Revêtement des murs en faïence et pose de carrelage par les employés de la commune.

Salle communale

- Achat d'un réfrigérateur

Matériels

- Achat d'outillages afin d'équiper les employés communaux en matériel électrique pour répondre au mieux à tous les besoins quotidiens en toute sécurité.
Ex : scie circulaire, meuleuse, ponceuse, escabeau, perceuse, coffret de forets béton et boîte à outils.

Tous ses travaux ont été réalisés pour un montant de :

Entretien bâtiments : 297,59 euros
Entretien Voirie : 6709,21 euros

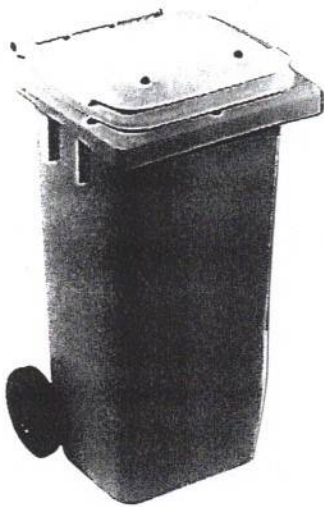


Environnement

Le Maire rappelle que l'environnement est l'affaire de tous.

Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue de les éliminer. Des habitudes simples prises par chacun dans le strict respect environnemental permettront très vite d'améliorer notre quotidien ainsi que notre cadre de vie.

Ainsi, un apport volontaire de nos déchets triés est possible à la Déchetterie des Pieux. Nous rappelons que le brûlage est interdit principalement les objets à base de plastique.



Trois containers sont mis à votre disposition sur la place de l'église.

*Le jaune est réservé aux emballages, hors plastiques et dérivés,
Le vert est pour le verre, sans bouchons, capsules ou couvercles.*

D'autre part, les ordures ménagères sont ramassées le :
MARDI MATIN *

Trop de poubelles et sacs plastique sont sortis la veille et même l'avant-veille ce qui provoque parfois des désagréments visuels et olfactifs, aggravés par la divagation des chiens dont les propriétaires seraient avisés de bien vouloir les ramasser.

** ou le mercredi pour le hameau Maticat.*

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie périscolaire accueille en moyenne 15 enfants chaque matin et soir.

Madame Bernadette LECARPENTIER (diplômée du BAFA) et Madame Nathalie LEROY en assurent la responsabilité, elles sont très appréciées des enfants.

Cette garderie est à la charge des trois communes et elle reçoit une aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le tarif est passé de 0,70 € à 0,80 € la demi heure au 1 novembre 2002.



LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs de location en vigueur pour 2002/2003 sont les suivants :

-Réunion (association hors commune, ou particuliers, ou rassemblement organise par au moins 3 jeunes de la commune). 21,04 €

-Une journée 93,30 €

-Une journée avec lendemain 142,08 €

Le prix pour la location de la vaisselle pour toutes les locations est fixé à 0,76 € le couvert.

Du 1^{er} octobre au 30 avril, il faut ajouter 13,72 € de plus par jour et 6,86 € par réunion pour le chauffage.

Un chèque de caution de 30,49 € est demandé pour toutes les locations.





Janvier 2003, 10 ans déjà ...



LE PASSE

En 1991, l'école de Benoistville rejoint le R.P.I. Sotteville/Saint-Christophe du Foc (créé en septembre 1986). Rapidement, parents, élus et enseignants décident d'un commun accord de regrouper les trois écoles sur un seul site, celui de l'école de Sotteville. Avec l'aide financière du District des Pieux, une cantine scolaire est construite, des classes préfabriquées installées (provisoires a-t-on dit...) et un plateau scolaire aménagé.

Janvier 1993, tous les enfants du R.P.I., de la maternelle au CM2, se retrouvent à l'école de Sotteville pour y accomplir l'ensemble de leur scolarité primaire... dix ans déjà.

Une garderie viendra compléter le site scolaire. A la rentrée 2000, la création d'un sixième poste renforcera l'équipe pédagogique.

LE PRESENT

A la rentrée 2002-2003, 147 élèves sont inscrits dans les 6 classes de l'école primaire :

M. Lebonnois	M. Lehodey remplaçant Mlle Tollot	Mme Giraud	Mlle Leprévost	Mme Danican	M. Lecouillard & Mlle André
PS	MS+GS	GS+CP	CE1	CE2+CM1	CM2
29 (+2)	25	23	23	25	20

L'équipe pédagogique est complétée par M. Poutrel, instituteur spécialisé et rattaché à l'école des Pieux, qui intervient quotidiennement à l'école. D'autre part, Mme Lemasurier, éducatrice spécialisée du C.M.P. des Pieux intervient ponctuellement.

La Communauté de Communes des Pieux emploie deux A.T.S.E.M., Mmes Lastelle et Godefroy, qui assistent les enseignants des classes maternelles et assurent l'entretien de leurs locaux.

Mmes Bataille et Olivier, agents d'entretien de la C.C.P., effectuent quotidiennement le nettoyage des locaux du bâtiment élémentaire.

Aux élections nationales d'octobre, six parents ont été élus par les parents d'élèves pour les représenter aux Conseils d'école trimestriels. D'autre part, une Association de Parents d'élèves organisent des manifestations afin de recueillir des fonds destinés aux sorties pédagogiques facultatives et aux activités ludiques et récréatives (BCD, cours de récréation).

Le fonctionnement matériel est géré par la Communauté de Communes des Pieux ainsi que l'entretien. Certains « petits travaux » sont délégués par la C.C.P. à la mairie de Sotteville et sont réalisés par les employés communaux.

Cette année, les élèves participent à diverses sorties éducatives :

- Activités sportives : piscine, voile, équitation et tennis ;
- Activités citoyennes : prévention routière, déchets ...
- Activités culturelles : cinéma, spectacles de marionnettes, musées, bibliothèque, ... ;
- Découverte du patrimoine industriel/touristique/économique : ferme, marché, déchetterie, usine de Flamanville, Presse de la Manche, Ludiver...

Certaines de ces activités sont l'aboutissement d'un travail préparé en classe. D'autres servent de sujet à la rédaction d'articles qui seront publiés dans le journal scolaire « La Longue Croûte » et diffusés sur le site internet de l'école : <http://ecole.wanadoo.fr/ecole.sotteville/>.

En fin d'année scolaire, un spectacle de « Chant Choral » devrait être présenté aux Parents d'élèves en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves.

Les enseignants du R.P.I.



A.I.G.R.S. CANTINE SCOLAIRE

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE DU R.P.I.



Son but est d'assurer les repas aux enfants scolarisés au R.P.I.

Au cours de l'année 2001-2002, nous avons distribué **12292 repas** contre 11 766 l'an dernier soit 526 repas supplémentaires.



Le Conseil d'Administration : Réunion du 24 septembre 2002

La Présidente

1^{er} vice-Président

2^{ème} vice-Président

Secrétaire

Trésorière

Membres :

Mme ROLLAND Agnès - St Christophe du Foc (parent d'élève).

Mme MOULIN Sandrine - St Christophe du Foc (parent d'élève).

Mr BONNET Olivier - Sotteville (conseiller municipal).

Mme JOURDAN Laurence - Benoistville (parent d'élève)

Mme POUSSE Nelly-Benoistville (parent d'élève)

Mme JOURDAN Sylvie -St Christophe du Foc(parent d'élève)



Melle DELARTURIERE Laure -Sotteville(conseiller municipal)

Mr LENORMAND D-St Christophe du foc (conseiller municipal)

Mme RIVIERE Françoise -Benoistville (parent d'élève)


Mr FAUTRAT Jacques- Benoistville (conseiller municipal)

Mme HOCHET Andrée -Benoistville (conseiller municipal)

Fonctionnement :  *Le prix du repas*  *a augmenté*
2,55 Euros permanent et 2,86€ occasionnel

Les repas sont confectionnés par la cantine de la Forgette - Les Pieux et achetés par l'AIGRS.

Comme chaque année, l'A.I.G.R.S. participe au Noël des enfants du R.P.I. en offrant un goûter et des chocolats.

N.B. : Mme LEFAIX étant la responsable vous pouvez transmettre vos questions ou suggestions par l'intermédiaire de la boîte aux lettres  qui se situe à la cantine, elle est à votre disposition pour toutes suggestions.

Association de parents d'élèves année 2002

Ce compte-rendu souligne le début de l'année 2002 et accompagne le commencement de l'année scolaire et l'élection d'un nouveau conseil.

L'association, l'A.P.E. fonctionne depuis 1991 pour le regroupement pédagogique entre Benoistville, Sotteville et St Christophe du Foc.

Le but de l'association est de favoriser le rapprochement entre parents et enseignants, le développement des activités culturelles, sportives et récréatives.

L'association est élue pour un an après l'assemblée générale. Le conseil choisit et élit le bureau, Président(e), deux vice-président(e)s, trésorier(e), secrétaire.

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'école, si vous avez des idées ou des remarques à formuler pour l'Association, n'hésitez pas à vous en servir.

Nous avons participé :

- ⇒ un bal - karaoké 09 mars 2002,
- ⇒ les stands de la kermesse de fin d'année.

Président sortant
Olivier BONNET

Election du nouveau bureau de l'A.P.E. le mardi 01 Octobre 2002

Le nouveau bureau est composé comme suit :

<u>Présidente :</u>	MAILLET Sylvie
<u>Vice-présidents :</u>	CHARODIE Thierry BIGOT Sandrine
<u>Trésorière :</u>	VAUTIER Régine
<u>Secrétaire :</u>	LAURENT Ghyslaine

Les membres de l'association :

BONNET Olivier - BOURDON Laurent - BRIERE Nathalie - LOQUET Corinne - DOUCET Marc - FAFIN Josiane - FOSSE Philippe - HEYDEL Séverine - JOURDAN Laurence - JOURDAN Sylvie - LEBLOND Christelle - LEMIERE Jean-Michel - LESEIGNEUR Thérèse - MENARD Catherine - MOULIN Sandrine - ORANGE Nadine - RIVIERE Françoise - TOURATIER Myriam.

- Le vendredi 20 décembre venue du Père-Noël,
- Financement du cinéma de Noël et du transport,
- De l'achat des jouets de Noël,
- De l'achat de livre pour B.C.D.

Prévisions

- ❖ Dimanche 2 février 2003 après-midi mascarade pour les enfants à la salle de Benoistville,
- ❖ Samedi 29 mars 2003 Bal Karaoké à la salle de Benoistville,
- ❖ Projet de pique nique pour la fin de l'année scolaire 2003.

Mme la Présidente
Sylvie MAILLET

Présentation des vœux pour 2002

Le 20 01 02 le Maire Hélène LETERRIER entourée de ses conseillers a adressé ses meilleurs vœux aux habitants de la commune.

La Fête des Mères

Le 26 05 02 une bien agréable cérémonie en l'honneur de toutes les mamans présentes ou absentes. Chaque maman présente est repartie avec une rose.

Le concours des maisons fleuries

Comme chaque année un jury est passé dans les différentes communes pour sélectionner les maisons fleuries. Quoi de plus agréable que de voir des fleurs aux couleurs si chatoyantes aux bords des fenêtres, de sentir ces parfums parfois si envoûtants lorsque vous vous promenez à pied.

Pensez à vous inscrire pour participer à ce concours...

*Les récompenses ont eu lieu le 14 septembre 2002 avec
Les félicitations du jury.*

1^{er} prix : Mme Geneviève TESSON

2^{ème} prix : Mr André GUIFFARD

3^{ème} prix : Mme Yvette LECARPENTIER

suivent exaequo : Mme M.F.COSNEFROY

Mme Ginette ERNOUF, Mme Cécile LEJUEZ,

Mme Juliette HAMELIN, Mme M.M.LETERRIER,

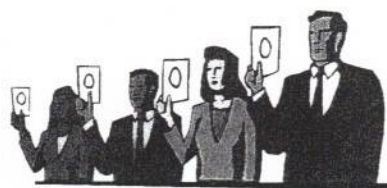
Mr Bernard CHARIER.

Les aînés à l'honneur :

Le 26 octobre dernier, le traditionnel repas offert aux aînés a été préparé par Antoine CAUVIN, le Chef du restaurant La Roseraie à Virandeville. A croire que c'était bon ! car il ne restait rien dans les assiettes !! Pour le plaisir des yeux, la salle était décorée sur le thème de l'automne. Les félicitations étaient au rendez-vous et des pensées toutes particulières faites par le Maire Hélène LETERRIER pour les doyens de l'assemblée Mme Anne-Marie SAILLARD âgée de 86 ans et Mr Charles ROPERT âgé de 79 ans.

Les doyens de la commune sont Mme Marie LEMIERE avec 90 printemps et Mr Clément HAIRON 89 ans. Ces derniers n'ont pu venir pour raisons de santé.

Nous attendons qu'ils nous transmettent leur recette miracle !! pour devenir centenaire !!



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

AG - CATM - TOE

-*_**_*_*_*_*_

Siège social : Mairie de SOTTEVILLE

COMPOSITION DU BUREAU :

<i>Président :</i>	Mr	LEJUEZ Maurice
<i>Secrétaire-Trésorier</i>	Mr	DESPREZ René
<i>Membres élus</i>	Mr	CAUVIN Paul
	Mr	LECARPENTIER Roger
	Mr	LECONTE Jean
	Mr	PASQUETTE Emile
<i>Membre bienfaiteur</i>	Mme	LETERRIER Hélène

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'Amicale des Anciens Combattants est toujours présente aux diverses manifestations Organisées, elle comprend dix adhérents.

LEURS ACTIVITES POUR 2002 ONT ETE LES SUIVANTES :

27 01 02 : Galette des Rois offerte aux habitants de Sotteville avec la participation du Club "la joie de vivre" et l'Association de Loisirs.


08 05 02 : Commémoration organisée pour le canton par la commune de St Germain le Gaillard.


11 11 02 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Sotteville.
Messe à l'Eglise de Bricqueboscq et repas à Benoistville.

ASSOCIATION DE LOISIRS



Le 27 janvier 2002 une quarantaine de personnes ont participé à la galette des Rois sur un petit air d'accordéon sans oublier bien sûr, la participation du club "la joie de vivre" et les anciens combattants.

 Le 09 mars 2002 : difficile de savoir qui était là ?? et oui, c'était l'heure du carnaval. Le pauvre "Sottivilain" a fait une promenade dans le hameau Salley, il a offert un goûter aux 35 enfants présents mais ceux-ci ont été impitoyables avec lui car ils l'ont brûlé sur la place... Mais bon, ce n'était pas une mauvaise idée car il faisait très froid !!!!.

Le 02 juin 2002 : concours de pétanque avec 33 équipes. Le concours n'a pas pu se terminer (4 parties sur 5 à cause du mauvais temps). Au programme : tirs au but, challenge adultes et enfants.  des lots ont récompensé les meilleurs boulistes.

Le 25 août 2002 : Nous n'avons pu assurer le méchoui car nous n'avions que 60 personnes inscrites, ce qui est fort dommage car c'est un très bon moment où l'on peut découvrir l'excellente rôtisserie, les chansons en plein air, le bon cidre, etc....

Courant décembre 2001, tous les villages de Sotteville se sont vus agrémentés de sapins de Noël bien illuminés . ce qui a attiré l'attention du Père Noël qui est passé le 20 décembre offrir aux 25 enfants de la commune présents des friandises, de faire la traditionnelle photo. Les petits ont pu faire une promenade en charrette avec "l'homme en rouge". Un goûter + un chocolat chaud ont fait le bonheur des petits.

Assemblée générale le 20 décembre : quelques modifications dans le bureau :

Président : Monsieur Didier Brisset
Vice-Président : Monsieur Hubert Leterrier
Trésorier : Monsieur Emile Pasquette
Secrétaire : Madame Viviane Legoupil

SOCIETE DE CHASSE

F.C.M. 77

Composition du bureau :

* Président	M. Michel LAHAYE
* Secrétaire	M. Didier CAUVIN
* Trésorier	M. Noël PILARD
* Membres	M. Mickaël LAHAYE
	M. Michel LECARPENTIER
	M. Emmanuel ADAM
	M. Christophe LECARPENTIER
	M. Bernard BUHOT
	M. Alban LERAT
	M. Pascal MOULIN

L'association regroupe 30 chasseurs pour les deux communes, SOTTEVILLE et SAINT CHRISTOPHE DU FOC.

La surface de chasse est de 386 hectares, réserve et refuge compris.

Le ball-trap n'a pu s'organiser par manque d'aide au déroulement de celui-ci.

Des déterrages ont été effectués pendant la saison 2002 (14 renardeaux ont été tués).

L'équipe de la Société vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2003.

Club des retraités

"La joie de vivre"

L'Association comprend 28 adhérents qui se réunissent le premier jeudi de chaque mois à la salle communale.

Ces réunions permettent aux "Anciens" de se transmettre des nouvelles des uns et des autres, lien de solidarité bénéfique pour les personnes âgées, souvent seules dans les villages isolés.

Des jeux de société sont mis à leur disposition pour se divertir et passer un après midi agréable, petits gâteaux et tasses de café traditionnel clôturent ces rencontres.

Nous avons eu à déplorer au cours de l'année, le décès de Jean LECOUTOUR, responsable du Club.

ACTIVITES DU CLUB avec l'aide de sympathisants que nous tenons encore une fois à remercier pour leur participation, leur soutien aux cours des différentes manifestations :

27 janvier 2002 Galette des Rois avec la participation de l'Amicale des Anciens Combattants et l'Association de Loisirs. ☺ ☹

28 avril 2002 Organisation d'un LOTO - de nombreux lots ont été gagnés  




12 Juin 2002 Promenade annuelle du CLUB avec 19 participants.
Circuit en Haute Bretagne - promenade en petit train dans les rues de la ville de Fougères.




Visite du château et de l'église Saint Sulpice (15^{ème} et 18^{ème} siècle)  



Après midi : promenade de santé dans le parc floral de Haute Bretagne puis direction Notre-

Dame de Pont Main : flânerie dans les rues et visite de la magnifique cathédrale.

Repas pour finir la journée à Saint Brice en Coglès. Quels souvenirs !!   

20 octobre 2002 Deuxième loto de l'année avec une assemblée plus importante et une grande satisfaction de la part des organisateurs.   

05 décembre 2002 assemblée générale du club suivie d'un repas gastronomique et d'un accueil plus que chaleureux pour les 19 adhérents à la ferme Auberge du Bunehou.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	Mr LECOUTOUR Joseph	
Vice-Président	Mr PASQUETTE Emile	
Secrétaire Trésorier	Mr DESPREZ René	
Membres du bureau	Mme LEFLAMBE Andrée	Mr LETABLIER Auguste
	Mme PASQUETTE Louise	Mme CARON Marie-Lise
	Mme POUTREL Thérèse	Mme LETERRIER Marie-Madeleine
	Mme LEJUEZ Cécile	Mr LEJUEZ Maurice





Nous souhaitons que 2003 nous permettra de vous voir encore plus nombreux dans nos activités.
Amis retraités ! venez nous rejoindre pour passer quelques moments heureux. Le bureau

Association Intercommunale d'aide
aux personnes âgées du Pays de la Diélette
adresse : hameau la Campagne - l'Aubade 50340 Flamanville








Le S.A.G. du Canton des Pieux a été mis en place en 1991 par l'Association Intercommunale d'Aide aux personnes âgées du Pays de la Diélette.


Le siège social est à la Mairie de Flamanville, le bureau se trouve à la MAPAD.

Son but est d'améliorer la qualité de vie des retraités du canton.    

Le S.A.G. vous propose :

- 1) ***l'Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.)*** (A.P.A.) qui remplace depuis le 01 01 2002 l'ancienne P.S.D. et dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de secourir aux aides dont elles ont besoin pour accomplir les actes de la vie courante. Cette allocation présente maintenant un caractère objectif et égalitaire, son montant étant garanti à l'identique sur tout le territoire par un barème national.
- 2) ***Le partage des repas***   : vous pouvez vous faire livrer chez vous des repas équilibrés (potage, entrée, viande ou poisson avec légumes, fromage ou dessert, pain pour un ou plusieurs jours de la semaine.) **pour un prix de 6 euros.**
- 3) ***Le transport***  : **chaque vendredi** , le mini-bus vous prend au plus près de votre domicile pour aller aux Pieux (pour faire vos courses, aller chez le dentiste, etc....)
Ce service a de plus en plus de succès.
- 4) ***L'habitat***  : propriétaires ou locataires, vous désirez effectuer des travaux dans votre logement (chauffage, isolation, sanitaires, plans inclinés, etc....) le S.A.G. peut vous aider à demander une aide auprès des caisses de retraite, DDE et du Conseil Général.
- 5) ***Le cinéma***  : en partenariat avec Générique et les Clubs, des séances de cinéma suivies d'un goûter sont proposées à la Salle du RAFIOT à Flamanville **pour un prix de 3 € 35** soit 21,97 francs.

Pour avoir plus d'informations sur ces services :

 : 02 33 87 62 35

Permanences du S.A.G.

- mardi de 14 h à 16 h à l'Espace social aux Pieux,
- jeudi de 10 h à 12 h/ 14 h à 17 h à l'Aubade à Flamanville.

ADMR

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Le siège de la Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural est situé

Rue du Jardin aux Chevaux
50008 SAINT LO
tel :02-33-77-13-20

Les services de L'ADMR disponibles sur la commune sont :

LE SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE ET AUXILIAIRE FAMILIALE :

Il a pour but d'aider ou de remplacer la mère de famille dans les moments difficiles (maternité, maladie, accident, difficultés sociales, éducatives, etc.).

Une prise en charge partielle par la C.A.F, ou par une Caisse d'Assurance Maladie est possible.

La participation familiale est calculée selon les ressources et la composition de la famille.

SERVICE D'AIDE MENAGERE :

Il permet aux retraités de continuer à vivre chez eux.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées ressortissantes de l'Aide Sociale
Les titulaires de la carte d'invalidité
Les personnes retraitées de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Caisse des Artisans, des Commerçants, des Fonctionnaires, des Militaires, des Agents des Collectivités.

Les conditions d'attribution :

Etre retraité du régime concerné
Ne pas dépasser un certain plafond de ressources fixé par la Caisse
Avoir un état de santé nécessitant une aide matérielle.

LE SERVICE AUXILIAIRE DE VIE :

Les aides à domicile interviennent chez la personne handicapée, jeune ou âgée. L'ADMR est le seul organisme reconnu pour ce type de service et son financement est limité à 20 postes.

RESPONSABLE DE LA COMMUNE :

Monsieur DESPREZ René

**11, Hameau MATICAT
50340 SOTTEVILLE
Tel : 02.33.52.09.06**

LA PAROISSE



Presbytère 02 33 52 43 41



Messes dominicales : samedi 18 h église des Pieux (horaire d'hiver)

18 h 30 (horaire d'été)

tous les dimanches à 11 heures.

Toute paroisse, si petite soit-elle, est rattachée à un Diocèse.

Le responsable de la paroisse est l'Evêque du Diocèse : c'est lui qui nomme le curé. Le curé n'est pas élu par le peuple. L'évêque non plus : c'est toujours le Pape qui nomme les évêques et il leur donne autorité pour les sacrements et le travail pastoral. Il dira par exemple : "tu pourras communier pour la première fois après deux ans de catéchisme..." "tu pourras recevoir la confirmation après ton âge de 15 ans et une préparation suivie durant une année..."

Toute paroisse a un responsable. Normalement un prêtre, qu'on appelle aussi curé. Mais faute de prêtres, il devient coutumier qu'une paroisse soit confiée à des laïcs ou à des diaeres. Ceux-ci peuvent être mariés. Les diaeres peuvent célébrer les baptêmes et présider les mariages, annoncer la parole de Dieu à l'église. Faute de diaere, l'évêque peut confier une paroisse à un laïc : homme ou femme. Celui-ci exerce sa fonction en lieu avec le doyen ou le vicaire général de l'évêque.

Dans toute paroisse, plusieurs personnes ont des responsabilités plus spécifiques. Il y a un comptable, chargé de gérer les biens de l'église. Les associations ont en charge les biens des paroisses, par exemple : la salle paroissiale ou les salles de catéchisme (comme à Surtainville). Ils le font en lien avec le responsable de la paroisse, c'est-à-dire "en église". Les catéchistes qui assurent bénévolement la catéchèse, c'est-à-dire : l'initiation aux principales vérités de la foi chrétienne qu'on trouve dans la Bible ou les écrits de l'église "synode ou concile"...

D'autres laïcs assurent avec le prêtre la préparation aux sacrements, notamment le mariage ou la confirmation et la communion, bien sûr ! Chaque jour se construit, ainsi, l'église communauté des chrétiens, où chacun a son rôle à jouer, sa tâche à assumer.

Mr le curé Dominique Mileent,

P.S. : A SOTTEVILLE, Marie-Thérèse LEMIERE assure le lien avec la Paroisse Notre-Dame des Pieux. Joseph LECOUTOUR est chargé de garder le contact avec les malades ou les personnes qui ne sortent plus. Véronique HERMAN assure le Chœur de chant . M.Madeleine LETERRIER, la décoration de l'église.

Les enfants sont catéchisés par des bénévoles tous les mercredis matins à Benoistville (anciennes écoles)

INFOS PRATIQUES

LA FICHE D'ETAT CIVIL

Les fiches d'état civil, qu'elles soient individuelles ou familiales sont supprimées. Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidité de guerre ou de sa carte d'invalidité civil.

LES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Les justificatifs de domicile sont supprimés. Il suffit de déclarer son domicile à l'administration qui le demande.

Sauf pour ce qui concerne :

- L'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un certificat de nationalité.
- L'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeport, sorties de territoire, etc.)
- L'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil.
- L'inscription sur les listes électorales.
- L'inscription scolaire et universitaire.

LA CERTIFICATION CONFORME

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

RECENSEMENT DES JEUNES EN VUE DE L'EXECUTION DU SERVICE NATIONAL

Tout français (hommes et femmes) âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.

La préparation à la défense à laquelle ils sont tenus de participer dure une journée et a lieu entre la date du recensement et le jour de leur 18 ans. A l'issue de cet appel, il est délivré un certificat individuel de participation qui sera notamment nécessaire avant l'âge de 25 ans pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Adresse : Direction du Service National, rue Neuve Bourg l'Abbé-14054 Caen cedex 4

Tel : 02.31.38.47.53

PERMIS DE CONSTRUIRE

Il vous suffit de remplir les 4 exemplaires et de les déposer en mairie, qui se chargera de les transmettre à la DDE de Bricquebec. Selon le lieu d'implantation, plusieurs autres exemplaires de demande peuvent être demandés par celui-ci. La notification du délai d'instruction des permis de construire est de deux mois. Toutefois selon la nature et le lieu d'implantation du projet, le délai d'instruction peut-être supérieur.

Exemplaires disponibles en mairie.

DECLARATION DE TRAVAUX

Pour une surface au sol ne dépassant pas 20m² de surface hors d'œuvre brut, et pour un changement de façade d'une habitation existante, il vous suffit de remplir une demande de travaux, et de la déposer en mairie, qui se chargera de la transmettre à la DDE.

Exemplaires disponibles en mairie.

CARTE COMMUNALE

La procédure de révision de la carte communale est lancée depuis le mois de juin 2002. Cette opération demande maintenant l'intervention d'un cabinet spécialisé, les services de la DDE ne pouvant assurer toute l'étude. Le coût risquant d'être élevé pour nos petits budgets nous avons fait un groupement avec 3 communes voisines. Ayant fait part de nos préoccupations à notre député, celui-ci s'est adressé au préfet qui a confirmé la nécessité de la signature d'un décret décidant de l'attribution d'une subvention en 2003.

Lorsque le choix du cabinet chargé des plans sera fait nous entreprendrons la révision de la carte, en étudiant toutes les demandes que les propriétaires de terrains nous fourniront et en définissant les zones susceptibles d'être constructibles. Puis suivront des réunions avec les différents organismes et une enquête publique d'un mois. En final le conseil municipal prendra une délibération et le préfet approuvera la carte communale par arrêté. Cela prendra quelques mois.

SECURITE

Les voitures traversent les hameaux trop vite, et représentent un grave danger pour la sécurité de nos enfants. Le conseil municipal a donc décidé de mettre en place deux panneaux de signalisation « RALENTIR ENFANTS » dans l'environnement de notre école. Nous rappelons que la sécurité est de la responsabilité de tous les citoyens et nous espérons qu'à l'avenir les conducteurs réduiront leur vitesse.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Animée par des bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE

MERCREDI de 14 H à 16 H

SAMEDI de 10 H30 à 12 H

TARIFS

1,52 € pour les enfants de - de 16 ans

5,34 € adultes

RESPONSABLE

Madame Marie-Thérèse LEMIERE

LA TELE SECURITE OU ALARME

L'ADMR est membre de l'Association Télé sécurité 50 qui vend ou loue des appareils que l'on branche sur les téléphones. Ces appareils permettent aux utilisateurs d'appeler en cas d'urgence à toute heure du jour ou de la nuit. Le Conseil Régional accepte d'aider les personnes âgées à financer les frais de location (qui s'élève à 36,59€) selon les ressources. Des caisses de retraites complémentaires accordent également un financement.

Pour tous renseignements, s'adressé à :

M. René DESPREZ

Tel : 02.33.52.09.06

Renseignements utiles

Les permanences à l'espace social

Adresse : 17, route de Flamanville Les Pieux

Relais A.N.P.E-P.L.I.E : Tel/Fax : 02.33.52.30.30

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

SELAMI : Tel : 02.33.10.03.98

Mission locale

Mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h

Mutualité Sociale Agricole

Inspecteur ou assistante sociale : Pour obtenir un rendez-vous, téléphoner au préalable à la MSA de Valognes Tel : 02.33.21.61.40 de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Assistante sociale (autre que pour la MSA)

Le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h, téléphoner au 02.33.10.01050 pour obtenir un rendez-vous.

Assistante sociale SDAS (suivi R.M.I)

Tous les jeudi de 9h à 12h

CER (Centre d'Economie Rurale)

Le 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h

ASTRE (Association de Solidarité par le Travail et la Recherche d'Emploi)

Le mercredi de 14h à 17h.

T.V.A Agricole

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

Croix-Rouge (sauf pendant les vacances scolaires)

Le 2^{ème} et dernier mercredi du mois de 10h à 12h.

P.M.I

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h30.

Service judiciaire d'insertion

Le dernier vendredi de chaque mois de 9h à 12h.

A.C.J.M (Aide aux victimes, contrôle judiciaire et médiation)

Le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h30.

Conciliateur de justice

Le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

Monsieur LEMAGNEN	Tél. : 02.33.21.24.00
Monsieur BIVILLE	Tél. : 02.33.43.07.53
Monsieur SCHWOEBEL	Tél. : 02.33.40.18.39
Monsieur LEMYRE	Tél. : 02.33.54.53.66